

Département de la Dordogne

## DOSSIER D'INVENTAIRE

### PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL  
Conseil d'Architecture d'Urbanisme  
et d'Environnement de la Dordogne  
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE  
Génération Mouvement  
(Association loi de 1901).



**Arrondissement :** Bergerac

**Canton :** Monpazier

**Commune :** Gaugeac

**Lieu-dit :** Segala

**Édifice :** Cabane de vigne

**DOSSIER n°**

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Cartes IGN - scan de la carte

**Longitude :** 0°52'53.3"E

**Latitude Nord :** 44°40'12.5"N

**Altitude :** 155 m



**Échelle :** 1/6771

Située sur un terrain en pente, elle est visible depuis la route D2.

## LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre en date de : 2014

Révisé en : 1973

À jour en : 1986

Échelle d'origine : 1/2000

Section : A

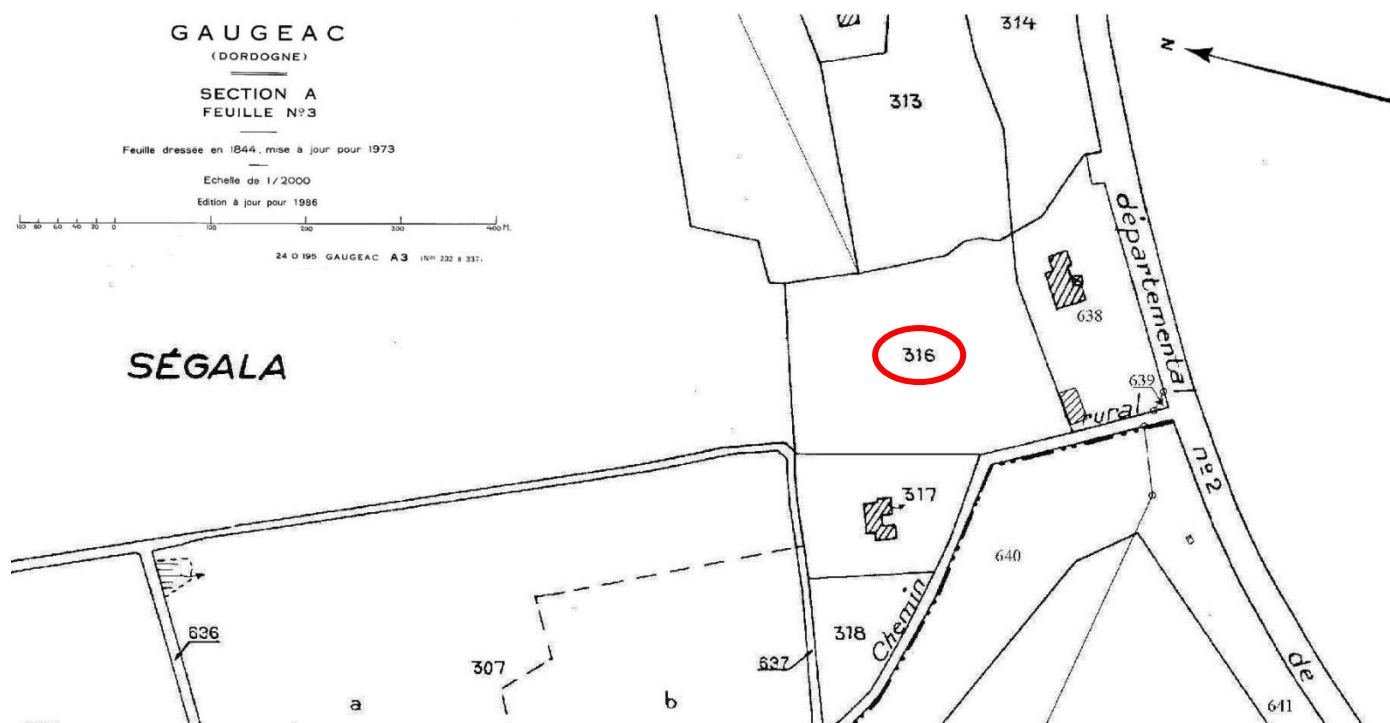
Feuille n° 3

Parcelle n° 316

Superficie : 52,40 ares

Nature : bois taillis

Propriétaire : Joël CHEVAL



La cabane n'est pas présente sur le cadastre actuel.

## LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

**Cadastre en date de :** 1845

**Échelle d'origine :** 1/2000

**Section :** A

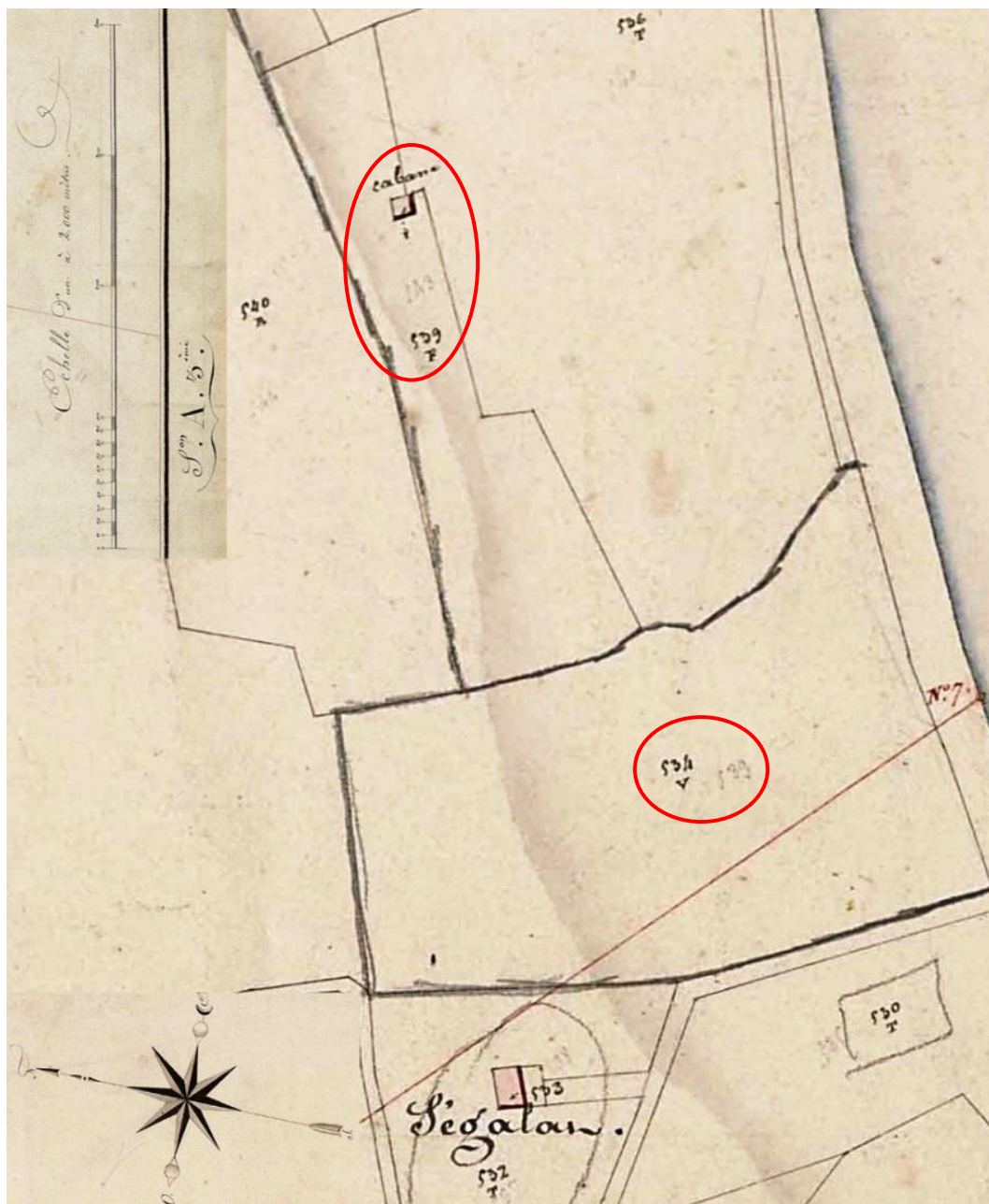
**Feuille n°** 3

**Parcelle n°** 534

**Superficie :** 80 ares

**Nature :** Vigne, puis Friche dès 1913

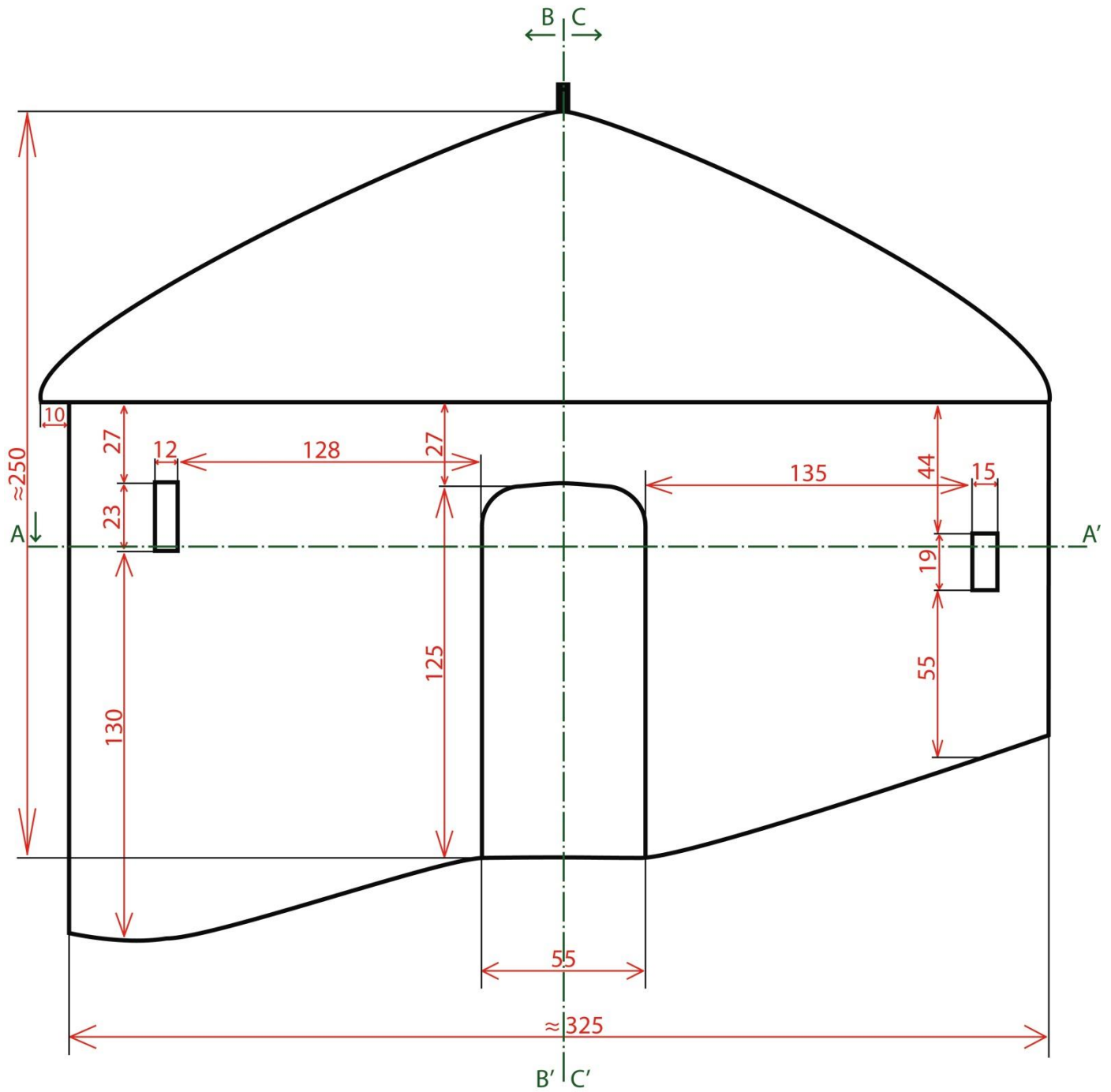
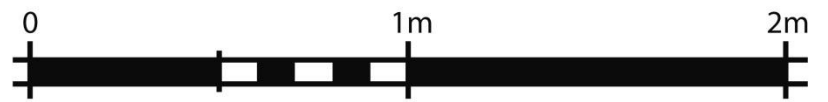
**Propriétaires :** Géraud LAPLAINE de Rouquete à Monpazier en 1845 > Pierre CHABRIER à la Sirène à Villeneuve d'Agen en 1863 > Jean BALSE dit Balsil époux Abouly à Ségala en 1899 > Jean Joseph BALSE dit Albéric, époux Cassang à Ségala en 1944 > Joseph MALET dit Yvan, époux Abouly à Ségala en 1948 > M. MARMIER.



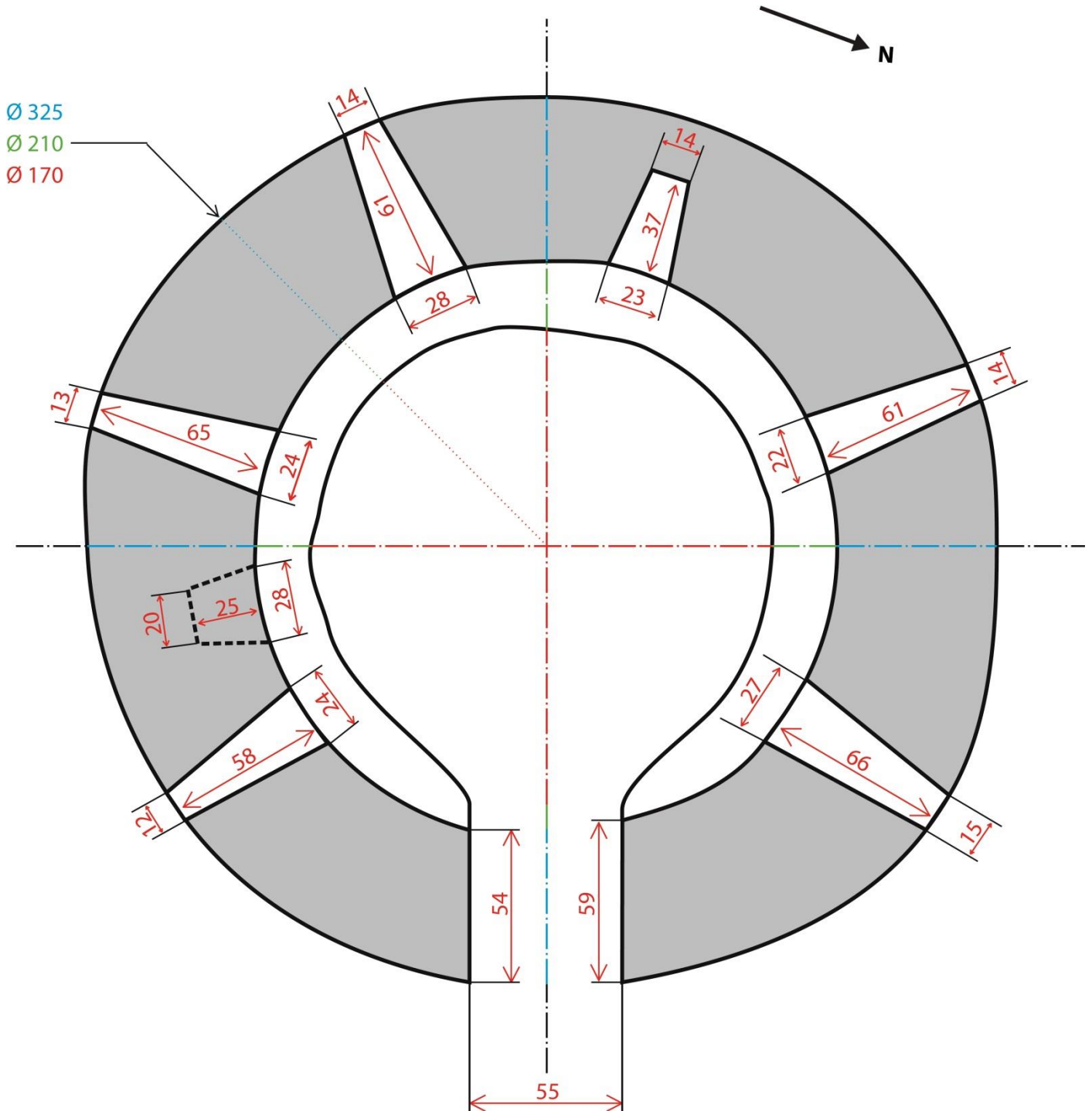
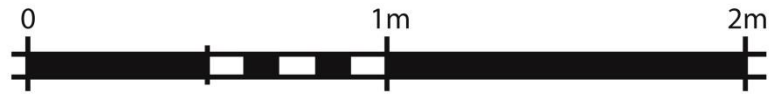
Aucune cabane n'est présente sur la parcelle n°534 mais le numéro 539 fut inscrit à côté du numéro de cette parcelle. Nous pouvons voir que la parcelle n°539 a une cabane, mais de forme carrée, et un autre numéro inscrit. Est-ce la rectification d'une erreur et la cabane de la parcelle n°539 serait-elle sur la parcelle n°534 ? Il semblerait que non, car la cabane de la parcelle n°539 continue d'exister au fil du temps et se transforme en maison en 1882. La cabane de la parcelle n°534 n'a donc aucune existence sur le cadastre.

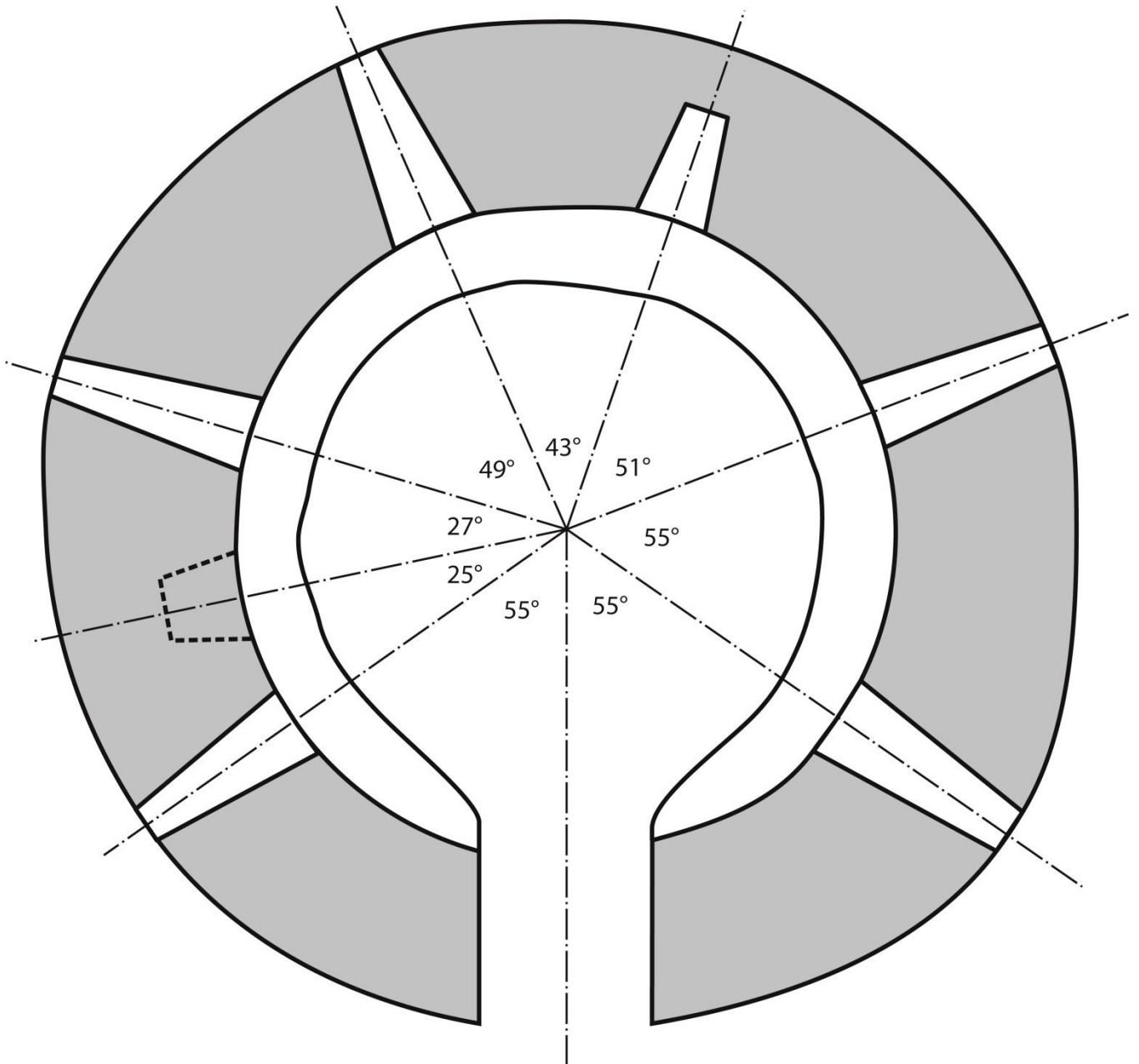
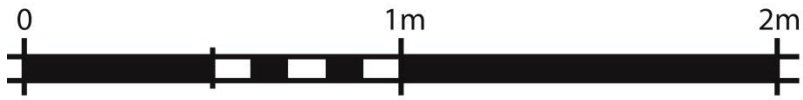
# DESCRIPTIF GRAPHIQUE

## VUE DE FACE

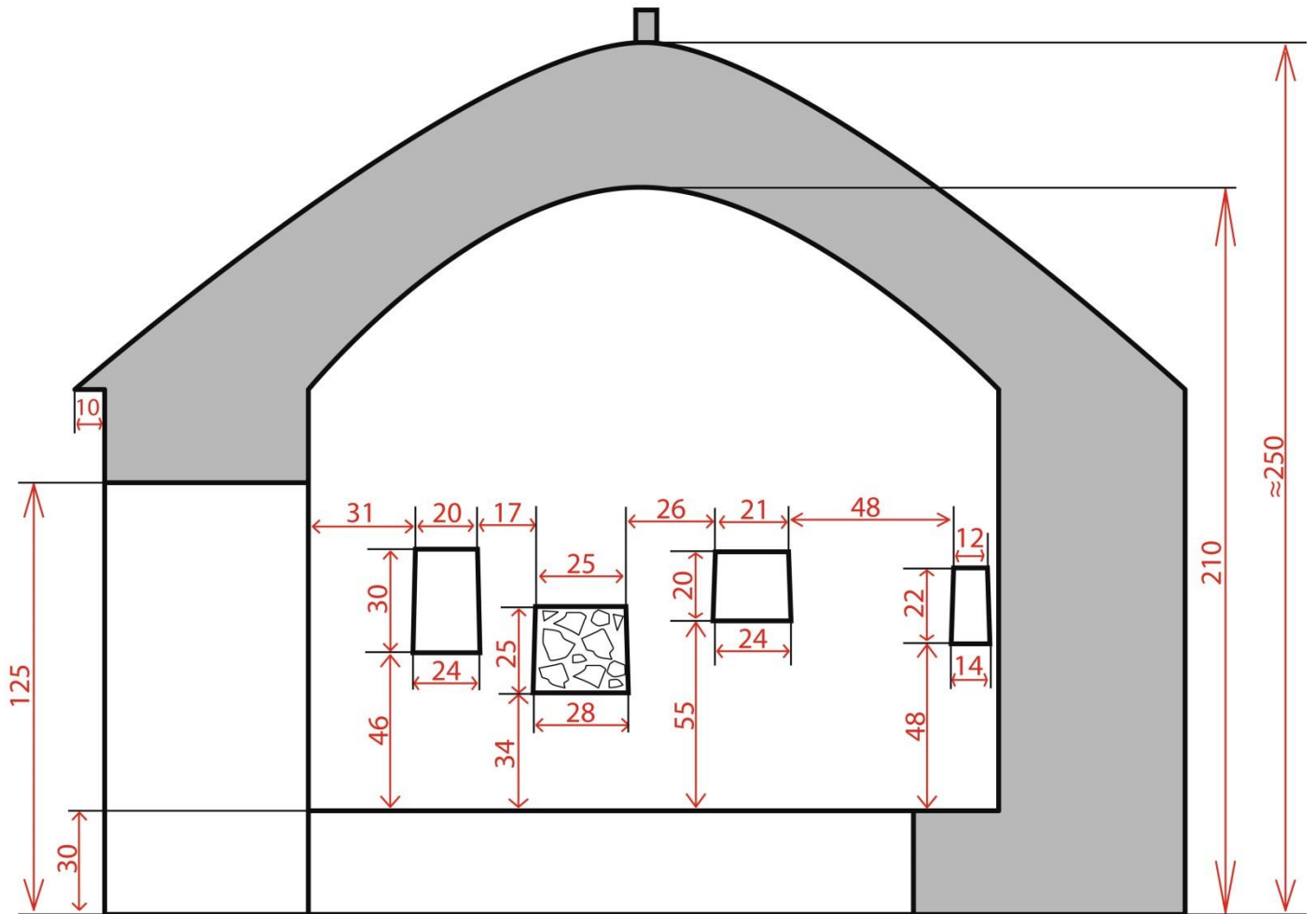
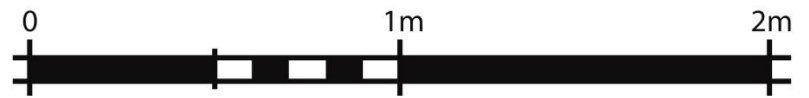


## VUE DE DESSUS – COUPE AA'



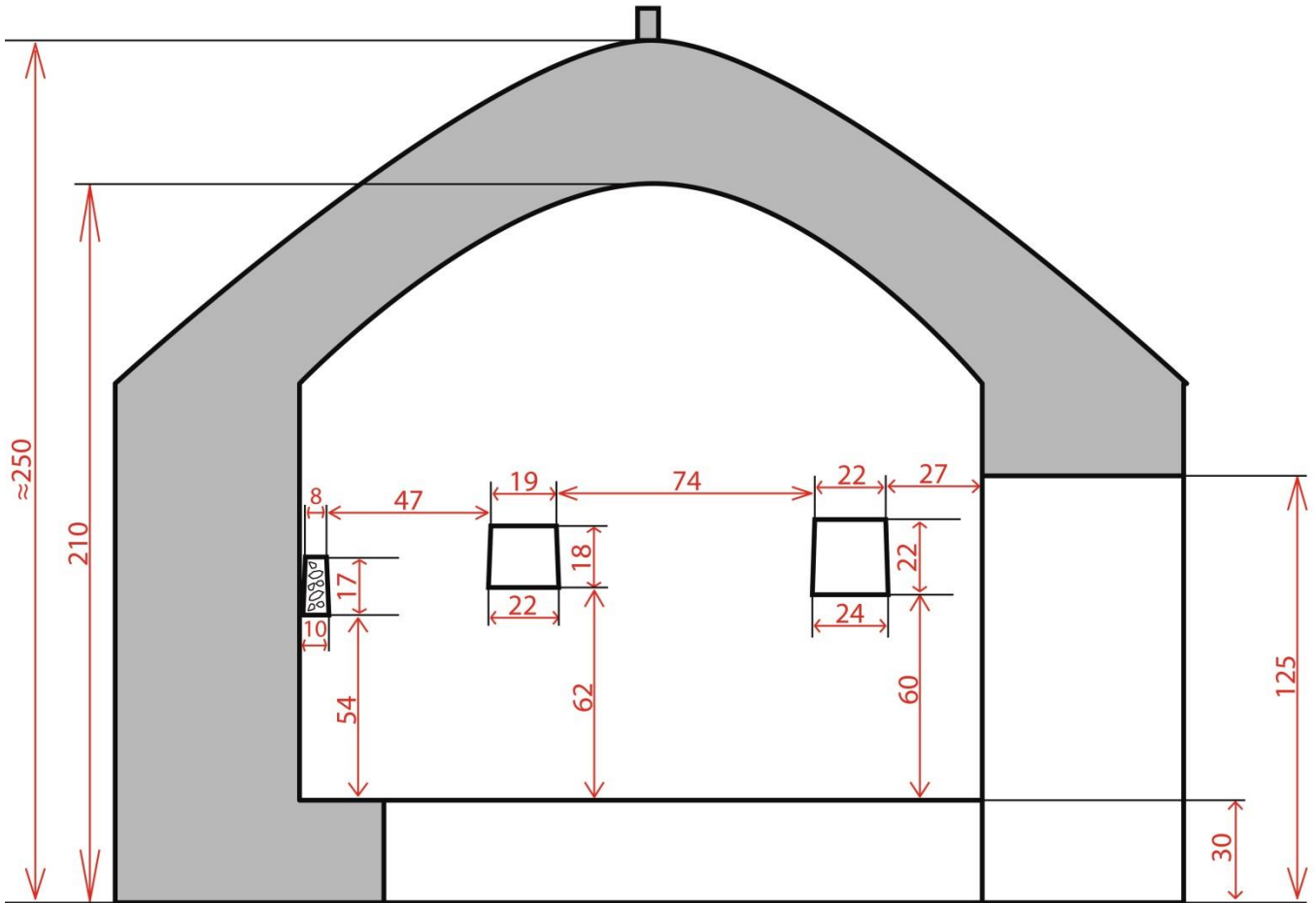
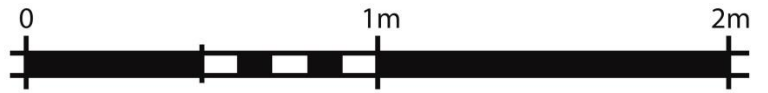
**VUE DE DESSUS - EMPLACEMENT DES OUVERTURES - COUPE AA'**

## COUPE BB' – VUE VERS LE SUD





## COUPE CC' – VUE VERS LE NORD



## DESCRIPTIF ECRIT

C'est une cabane de plan circulaire au sol d'environ 3,25 mètres de diamètre extra-muros, et d'environ 2,50 mètres de hauteur, surmontée d'un dôme. Elle a été totalement construite en moellons de pierre, liés par un mortier de terre, reposant sur une assise en grosse pierre, reposant elle-même sur un rocher de calcaire blanc, visible sur le côté Sud. Elle possède actuellement 5 ouvertures s'évasant vers l'intérieur ainsi qu'une entrée avec un arc en anse de panier d'une hauteur de 13 centimètres.

Pour l'extérieur de la cabane, il faut noter qu'une restauration à partir de l'entrée jusqu'au côté Ouest en passant par le Nord, faite après la tempête de 1999, n'a pas été fidèle au caractère de l'édifice. On peut remarquer l'utilisation de ciment gris pour une partie des murs et du toit mais également un changement de style de certaines ouvertures (disparition des jambages verticaux), voire la condamnation d'une des ouvertures donnant vers l'Ouest. On aperçoit également les traces plus anciennes, dont le linteau bas, d'une ouverture condamnée sur le côté Sud. La couverture en pierre est en mauvaise état mais l'épi de faîtage est encore présent. Un larmier est inégalement présent au bas de la toiture : nous pouvons le voir du côté Sud jusqu'à l'entrée seulement. Il est possible que le côté manquant du larmier ait disparu lors de la restauration précédente. On constate visuellement que les murs ne sont pas tout à fait parallèles entre eux.

Pour l'intérieur de la cabane, d'un diamètre intra-muros d'environ 2,10 mètres, des banquettes en moellons de pierre, d'une hauteur d'environ 30 cm et d'une largeur de 20-30 cm environ, sont aménagées. Elles laissent ainsi un espace de déambulation de 1,70 mètre de diamètre. On retrouve les deux anciennes ouvertures condamnées aménagées en niche intérieure. La voûte du dôme est en très bon état. On retrouve les rangées de pierre superposées en encorbellement et liées par un mortier.

## DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE



**Entrée**



**Banquette intérieure**



**Voûte intérieure du dôme**



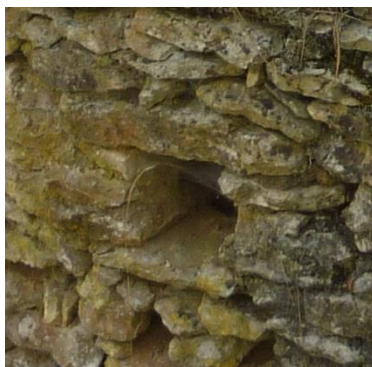
**Ouvertures et niche intérieure**



**Parties restaurées après la tempête de 1999**



**Ouverture d'origine**



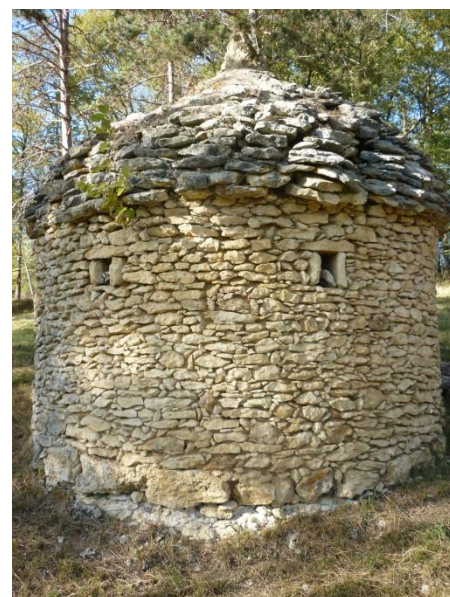
**Ouverture restaurée**



**Ouverture condamnée**



**Couverture en pierre**



**Assise de pierre sur rocher**

## HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

La carte de Belleyme (fin XVIII<sup>e</sup> siècle) mentionne la présence importante de vignes le long de l'actuelle route D2 entre les lieux-dits Segalas et Segalassous. Le cadastre de 1845 atteste encore de l'activité viticole sur la parcelle de la cabane en pierre, appelée Vigne du Grand chemin. De plus, 18 cabanes sont recensées sur le cadastre de 1845 pour la commune de Gaugeac ; la majorité étant située sur des parcelles de vignes. Sur la parcelle n°534, des murs en pierre sèche sont présents au-dessus et en dessous de la cabane formant ainsi une terrasse de culture.

Selon les souvenirs du maire de la commune de Gaugeac, à la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la parcelle appartenait à son beau-père qui avait des vignes situées au-dessus de la cabane, sur l'espace le moins pentu de la parcelle. Le maire de Gaugeac a vu les vignes diminuer dès les années 1960 et disparaître sur la commune.

Cette cabane est donc l'un des derniers témoins d'une culture viticole sur ce territoire mais on ne peut la dater par son absence sur le cadastre. Le maire de la commune s'en souvient lorsqu'elle appartenait à son beau-père dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, c'est le seul indice temporel fiable que nous avons pour le moment.

Dans les années 1980, M. Marmier, propriétaire de la parcelle, décide de planter des pins autour de la cabane. À la tempête de 1999, un de ces pins tombe sur la cabane, démolissant une partie de son mur et de sa toiture. Le propriétaire restaure cette cabane lui-même avec des méthodes contemporaines.

### Sources orales :

- M. CHEVAL Joël, propriétaire actuel de la cabane
- M. ROUGIER Robert, maire de Gaugeac

### Sources écrites :

- Archives départementales de Dordogne
  - Matrices cadastrales de 1845 (63 P 1638, 63 P 326)
  - Matrice cadastrale des propriétés non bâties de 1914-1972 (63 P 1470/1)
  - Matrice cadastrale des propriétés bâties de 1882-1972 (63 P 1979)

## **DEVENIR DE L'ÉDIFICE OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

Une restauration de la cabane est en cours par une entreprise de maçonnerie spécialisée dans la restauration des anciennes bâtisses. Une aide a été accordée par la Fondation du Patrimoine.

Le cadastre de 1845 présente 18 cabanes sur la commune de Gaugeac, dont la majorité était sur des parcelles de vignes. Actuellement, sur le cadastre, une seule cabane est référencée en bon état et trois cabanes sont en ruine, les autres ayant disparu ; ce qui nous donne deux cabanes restantes avec celle étudiée dans ce dossier mais non référencée au cadastre. La préservation de cette dernière permet de sauvegarder un témoin de l'activité viticole du territoire qui a maintenant disparu.

## **RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**Noms et prénoms des rédacteurs :** Lionel EHRHART – *Antenne de Beaumont-du-Périgord*

**Dossier achevé le :** 30 janvier 2015

**Date de dépôt au C.A.U.E. :**

**PORTEFEUILLE  
DOCUMENTAIRE**



**Carte de Belleyne (fin XVIII<sup>e</sup> siècle) avec présence de vignes de Segalas à Segalassou**



**Terrasse de culture formée par des murs en pierre sèche**